

BULLETIN D'INSCRIPTION PROVINCE À TÉLÉCHARGER

À retourner accompagné de l'acompte et, pour les formations « les techniques fondamentales » et « les chiens sportifs et de travail », d'une lettre de motivation.

Nom : Prénom :

E-mail: Téléphone :

Code postal et Ville :

Nombre de chien(s) avec lequel j'assisterais à la formation : Âge du(des) chien(s):

Race(s) du(des) chien(s):

Profession :

Je désire m'inscrire à (remplir les cases appropriées pour les dates et cocher AVEC ou SANS prise en charge)

Formation(s)	Dates (jj/mm/aa)	<input type="checkbox"/> (SANS prise en charge		<input type="checkbox"/> (AVEC prise en charge	
		Coût	Acompte	Coût	Acompte
Techniques fondamentales (5 jours)	du: <input type="text"/> au: <input type="text"/>	1500 €	450 €	1900 €	570 €
Cours avancé : le travail sur l'énergie (5 jours)	du: <input type="text"/> au: <input type="text"/>	1500 €	450 €	1900 €	570 €
Développer son Toucher (2 jours)	du: <input type="text"/> au: <input type="text"/>	600 €	180 €	700 €	210 €
Les Vieux Chiens (2 jours)	du: <input type="text"/> au: <input type="text"/>	600 €	180 €	800 €	240 €
Chiens Sportifs (4 jours)	du: <input type="text"/> au: <input type="text"/>	1200 €	360 €	1500 €	450 €
Flours de Bach pour les animaux	le: <input type="text"/>	250 €	50 €	CHÈQUE À L'ORDRE DE Pauline ARNT Pas de prise en charge	
Massage Félin	le: <input type="text"/>	250 €	50 €		

(J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales de Vente telles que décrites sur le site www.massagecanin.fr

Fait à : le : Signature :

Bulletin d'inscription à retourner accompagné de votre chèque à l'ordre de « Chien-Zen » (sauf pour les formations « Flours de Bach » et « massage félin ») et de votre lettre de motivation à :

Mme Pauline ARNT, 49 rue de Verdun, Boîte 307, 80000 Amiens.

Si vous souhaitez payer par virement, veuillez le signaler par e-mail à pauline.arnt@gmail.com afin de recevoir les coordonnées bancaires.

ATELIERS POUR LES PARTICULIERS : VOIR LA PAGE « le coin des particuliers » SUR LE SITE WEB (WWW.MASSAGECANIN.FR).

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat.